



Commission économique pour l'Europe**Comité du développement urbain, du logement
et de l'aménagement du territoire****Groupe de travail de l'administration des biens fonciers****Treizième session**

Genève, 4 et 5 avril 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Présentation du projet de programme de travail pour 2024-2025**Projet de programme de travail pour 2024-2025****Note du Bureau du Groupe de travail***Résumé*

On trouvera dans la présente note le projet de programme de travail du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers pour 2024-2025.

Lorsqu'il débattera des activités inscrites à son programme de travail, le Groupe de travail souhaitera peut-être garder à l'esprit que ce programme doit refléter les intérêts des États membres et tenir compte de la mesure dans laquelle ceux-ci sont disposés à contribuer à son exécution, notamment en lui fournissant des services spécialisés ou en mettant à sa disposition des ressources humaines et financières.

Le Groupe de travail est invité à examiner et à approuver le projet de programme de travail.

**I. Renforcement des capacités et partage international
de connaissances**

1. Objectif : Renforcer la capacité des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) à élaborer des politiques relatives à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire.
2. Pour atteindre cet objectif, le Groupe de travail :
 - a) Organisera quatre ateliers dans la région de la CEE, en présentiel et/ou en ligne, pour faciliter le partage de données d'expérience et de connaissances sur les meilleures pratiques dans les domaines de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire ;



b) Fera connaître ses travaux et donnera des conseils sur l'administration des biens fonciers à l'occasion d'ateliers, de conférences, de webinaires et d'autres manifestations consacrées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire, ainsi que via diverses plateformes du système des Nations Unies ;

c) Donnera des conseils aux autorités nationales et locales sur les meilleures pratiques à suivre pour renforcer la résilience du secteur de l'administration des biens fonciers ;

d) Contribuera, sur demande, aux débats du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire et du Groupe consultatif du marché immobilier pour des bâtiments et des villes durables, climatiquement neutres et économes en énergie ;

e) Contribuera, sur demande, aux travaux du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, notamment à ceux du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, conformément à la résolution du Conseil économique et social concernant le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale (E/RES/2016/27)¹.

II. Examens de l'administration des biens fonciers

3. Objectif : Procéder, à la demande des États membres, à des évaluations des mécanismes nationaux d'administration des biens fonciers, et formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer ces mécanismes.

4. Pour atteindre cet objectif, le Groupe de travail procédera, à l'invitation des gouvernements et sous réserve de la disponibilité de ressources et de capacités suffisantes, à des examens de l'administration des biens fonciers dans le cadre de l'établissement des monographies nationales de la CEE sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire.

III. Études sur des questions liées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire

5. Objectif : Étudier des questions intéressant les États membres dans le domaine de l'administration des biens fonciers et éditer des publications destinées à aider les États membres à élaborer des politiques, des stratégies et des plans d'action plus ciblés et plus efficaces en matière d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire.

6. Pour atteindre cet objectif, le Groupe de travail :

a) Établira une étude sur les écosystèmes dans le secteur de l'administration des biens fonciers. Cette étude consistera en une analyse concise des différents acteurs et des différentes fonctions desdits écosystèmes, et comportera des recommandations sur les mesures à prendre pour créer des mécanismes d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire à la fois holistiques et adaptés à l'objectif visé. Elle sera inspirée de l'Étude-scénario sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE², ainsi que de la publication intitulée *Digital transformation and land administration – Sustainable practices from the UNECE region and beyond* (La transformation numérique et l'administration des biens fonciers – pratiques durables issues de la région de la CEE et d'au-delà), élaborée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Fédération internationale des géomètres (FIG)³. Le Groupe de travail prendra en considération les grands enjeux mondiaux de notre époque, tels que l'urbanisation, la transition numérique et les changements climatiques, ainsi que leurs incidences sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon

¹ https://ggim.un.org/documents/E_Res_2016-27_fr.pdf.

² <https://unece.org/housing-and-land-management/publications/scenario-study-future-land-administration-unece-region>.

³ <https://unece.org/publications/housing-and-land-management>.

2030 et du Nouveau Programme pour les villes. Il s'intéressera aussi aux principes relatifs aux données ouvertes, ainsi qu'à l'adoption de solutions et pratiques fondées sur les données aux fins du rapprochement des systèmes d'administration des biens fonciers, d'aménagement du territoire et d'information géospatiale ;

b) Établira une étude sur la sécurité dans le secteur de l'administration des biens fonciers. Cette étude portera sur des questions critiques en lien notamment avec la cybersécurité, la sécurité des données, la préservation de l'intégrité des personnes et la protection de la sécurité nationale. Elle sera inspirée de la publication intitulée *Digital transformation and land administration – Sustainable practices from the UNECE region and beyond* (La transformation numérique et l'administration des biens fonciers – pratiques durables issues de la région de la CEE et d'au-delà), élaborée conjointement par la CEE, la FAO et la FIG, ainsi que de l'Étude-scénario sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE ;

c) Poursuivra ses travaux de comparaison des systèmes d'administration des biens fonciers ;

d) Établira éventuellement de nouvelles études sur la résilience du secteur de l'administration des biens fonciers.
